

1. Renseignements sur l'entreprise

Nom de l'entreprise : _____

Autres noms utilisés : _____

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Nom du représentant : _____

Titre du représentant : _____

Numéro de téléphone : (____) _____ - _____ Numéro de cellulaire : (____) _____ - _____

Numéro de télécopieur : (____) _____ - _____ Courriel : _____

2. Liste des produits

Inscrire dans le tableau **TOUS** les produits que vous désirez utiliser sur le territoire de Vaudreuil-Dorion.

Le certificat d'enregistrement annuel de l'entrepreneur n'est valide que pour les produits inscrits dans ce tableau.

	Nom commercial	Ingédient actif	Numéro d'homologation	Type de produits (ex. biopesticides, engrais, insecticides, nématodes, insecticide botanique, etc.)	Application	
					Intérieur	Extérieur
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

3. Documents à soumettre avec la demande :

- Permis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) détenus par votre entreprise en vertu de la Loi sur les pesticides;
- Certificats de compétence du MELCC détenus par tous les employés qui travailleront sur le territoire de Vaudreuil-Dorion;
- Certificats d'immatriculations des véhicules qui seront utilisés sur le territoire de Vaudreuil-Dorion (tous les véhicules doivent être identifiés au nom de l'entreprise);
- Preuve que vous détenez une assurance responsabilité civile et professionnelle d'un minimum de 2 000 000 \$;
- Paiement de 50 \$ nécessaire à l'émission du certificat.

4. Déclaration de l'entrepreneur

Je, _____ (nom en caractères d'imprimerie) déclare être dûment autorisé(e) à agir pour l'entreprise désignée à la section 1. Je déclare avoir pris connaissance de la dernière version du *Règlement n° 1556, Règlement régissant l'utilisation extérieure des engrais et des pesticides* et je m'engage à le respecter.

Je m'engage à fournir, sur demande, tout renseignement supplémentaire.

Toute infraction au règlement n° 1556 peut entraîner la révocation du certificat annuel d'enregistrement et l'émission de constats d'infraction.

Signé à : _____ le _____

Signature : _____

Tout changement aux informations fournies dans ce formulaire doit nous être transmis dans les meilleurs délais soit par la poste au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6 ou par courriel à infourbanisme@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca